Bordereau attestant l'exactitude des informations - BESANCON - 2501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/09/2026 - 6530 - 2004 B 00110 - 452 155 088 - A CHACUN SON BOX

CERTIFIE Conforme A l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

CERTIFIE CONFORME

Désignation de l'entreprise : **SARL A CHACUN SON BOX** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 24 Rue DU ROND BUISSON 25220 THISE — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 5 2 1 5 5 0 8 8 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 434	AG 1 434		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 323	AO 2 323		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	15 169	AS 14 895	275	335
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 995 642	AU 2 026 394	969 248	999 311
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	40 623	AW	40 623	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	1 000	CT	1 000	1 000
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	10 000	BC	10 000	10 000
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	63 400	BI	63 400	55 900
	TOTAL (II)	BJ	**3 129 591**	BK **2 045 045**	**1 084 546**	**1 066 546**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	6 539	BU	6 539	3 338
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	201 401	BY 35 478	165 923	178 449
	Autres créances (3)	BZ	79 802	CA	79 802	85 084
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	14 275	CG	14 275	7 103
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 135	CI	15 135	11 854
	TOTAL (III)	CJ	**317 153**	CK **35 478**	**281 675**	**285 829**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 446 744**	1A **2 080 523**	**1 366 220**	**1 352 375**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 42 574

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL A CHACUN SON BOX — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	599 912	577 452
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**41 984**	**22 460**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**652 896**	**610 912**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	389 648	438 692
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 858	8 664
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 747	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	116 302	106 080
	Dettes fiscales et sociales	DY	128 200	116 933
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	59 892	67 104
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 678	3 992
	TOTAL (IV)	EC	**713 325**	**741 463**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 366 220**	**1 352 375**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	433 630	505 863
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 196	42 296

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 366 220** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

 - un total produits de **1 769 272** euros
 - un total charges de **1 727 288** euros

 - dégage un résultat de **41 984** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont arrêtés par la direction de **SARL A CHACUN SON BOX.**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 366 220** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 769 272** euros et un total **charges** de **1 727 288** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **41 984** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre. (à l'exception de l'application du nouveau règlement ANC n°2022-06).
- indépendance des exercices.

Elles ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-04 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Changement de méthode comptable :

À compter du 1er janvier 2025, l'entrée en vigueur du règlement n°2022-06 de l'Autorité des normes comptables (ANC) constitue un changement de méthode comptable.

Ceci a eu pour incidences principales sur cet exercice :
- Reclassement des comptes 791 Transfère de charges d'exploitation/personnel qui se trouvaient dans la rubrique des reprises sur amort.,
dépréciations et provisions en compte 7086 Produits des activités annexes dans la rubrique du CA : augmentation du CA de 37,2 K€
- Reclassement des comptes 791 Transfère de charges d'exploitation qui se trouvaient dans la rubrique des reprises sur amort., dépréciations et provisions en compte 7587 Indemnités d'assurance dans la rubrique des autres produits
- Reclassement des comptes 6712 Amendes et pénalités qui se trouvaient dans la rubrique des Charges exceptionnelles en compte 6582 dans la rubrique des autres charges
- Reclassement des comptes 6713 Dons et libéralités qui se trouvaient dans la rubrique des Charges exceptionnelles en compte 62381 dans la rubrique des autres charges
- Reclassement des comptes 7752 Cession des immos corporelles qui se se trouvaient dans la rubrique des produits exceptionnels
en compte 7571 Produits des cessions d'immos qui se trouvent dans la rubrique du résultat d'exploitation
- Reclassement des comptes 6752 VNC des immos corporelles cédées qui se se trouvaient dans la rubrique des charges exceptionnelles
en compte 6572 VNC des immos corporelles cédées qui se trouvent dans la rubrique du résultat d'exploitation

Il n'y a aucun impact sur les capitaux propres pour l'exercice clos au 31/12/2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 434					1 434
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 434					1 434
CORPORELLES	Terrains	2 323					2 323
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 169					15 169
	Instal., agencement, aménagement divers	2 718 862		179 272		53 186	2 844 948
	Matériel de transport	153 596				65 700	87 896
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	62 798					62 798
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			40 623			40 623
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 952 747		219 896		118 886	3 053 757
FINANCIERES	Participations	1 000					1 000
	Créances rattachées à des participations	10 000					10 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	55 900		7 500			63 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	66 900		7 500			74 400
	TOTAL	3 021 081		227 396		118 886	3 129 591

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			1 434			1 434
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 434			1 434
CORPORELLES	Terrains			2 323			2 323
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			14 835	60		14 895
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 727 248	171 939	20 520	1 878 667
	Matériel de transport			150 250	1 871	65 700	86 420
	Matériel de bureau, mobilier			58 446	2 861		61 307
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 953 101	176 730	86 220	2 043 611
	TOTAL			1 954 535	176 730	86 220	2 045 045

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	35 987	35 478	35 987	35 478
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	35 987	35 478	35 987	35 478
	TOTAL GENERAL	35 987	35 478	35 987	35 478
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		35 478	35 987	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	10 000		10 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	63 400		63 400
	Clients douteux ou litigieux	42 574		42 574
	Autres créances clients	158 827	158 827	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 252	21 252	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	16 065	16 065	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	42 485	42 485	
	Charges constatées d'avance	15 135	15 135	
	TOTAL DES CREANCES	369 739	253 765	115 974
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 196	1 196		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	388 451	114 504	228 948	45 000
	Emprunts et dettes financières divers	3 220	3 220		
	Fournisseurs et comptes rattachés	116 302	116 302		
	Personnel et comptes rattachés	53 791	53 791		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 042	33 042		
	Impôts sur les bénéfices	983	983		
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 525	39 525		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	859	859		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	6 638	6 638		
	Autres dettes	59 892	59 892		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	3 678	3 678		
	TOTAL DES DETTES	707 578	433 630	228 948	45 000
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	157 945			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		22 948
Autres créances clients		6 363
CLIENTS - FACTURES Ã_ Ã%TABLIR	6 363	
Autres créances		16 585
RABAIS, REMISES, RISTOURNES Ã_	520	
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	16 065	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		87 770
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		653
IntÃ©rÃªts courus Ã payer	653	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		43 652
FRS - FACTURES NON PARVENUES	43 652	
Dettes fiscales et sociales		43 465
PROVISION POUR CONGÃ%S PAYÃ%S	24 694	
PERSONNEL CHARGES Ã_ PAYER	11 000	
CHARGES SOCIALES CONGÃ%S PAYÃ%	7 373	
TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	226	
ETAT CHARGES Ã_ PAYER	172	

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2025
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

A CHACUN SON BOX
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 24 RUE DU ROND BUISSON
25220 THISE
452 155 088 RCS BESANCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 41 984,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 41 984,00 euros

En totalité au compte « autres réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Certifié conforme.

